



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

revendications

Question écrite n° 62100

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les propositions formulées par la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH) lors de son 45e congrès national. Aussi, il la prie de bien vouloir lui faire part de son avis sur celle tendant à une meilleure appréciation et indemnisation de l'incidence professionnelle par la reconnaissance d'un taux d'IPP prenant véritablement en compte les conséquences de l'accident ou de la maladie professionnelle par une instance pluridisciplinaire (incluant des conseillers de la caisse et des représentants des usagers) devant laquelle la victime peut se faire assister.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62100

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2009, page 10127

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)